Image not found or type unknown

QUESTIONS DES COPROPRIÉTAIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Par **ARNOUX**, le **09/12/2016** à **18:50**

j'ai du mal m'exprimer car ce n'était pas l'objet de ma question;j'essaye de la reformuler différemment: est-il possible que un copropriétaire d'un lot lambda pose une question sur le lot d'un autre copropriétaire lambda auquel il n'est rattaché en rien (mon voisin de pallier par exemple posant une question concernant mon propre lot à ma place) ? Oui ou Non (il semblerait que ce soit NON mais en vertu de quel article ?

Par **youris**, le **09/12/2016** à **19:55**

bonjour,
cela dépend du sujet.
si votre voisin vous demande d'enlever de votre balcon des meubles interdits par votre RC car nuisant à l'esthétique de l'immeuble, il en a le droit, idem pour un store non autorisé par le RC.
Salutations

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés